

de l'église de S^{te}-Croix qui fortifiera le courage des coupables, éloignera de leur ame le désespoir, et leur fera le catéchisme.

Jouvet, commissaire - enquêteur, donne une somme très considérable dont le revenu servira à acquitter les dettes les plus faciles à éteindre, à condition que les prisonniers prieront pour lui; et, afin qu'ils n'oublient point la confiance qu'il a en leurs prières, il veut que le motif de sa fondation soit gravé sur une pierre placée dans la chapelle des prisons.

Sébastien Parizot, en léguant tous ses biens aux hôpitaux, en détache une partie pour servir à la délivrance d'un prisonnier le jeudi saint.

David Comby suit le même exemple; il donne ses biens aux pauvres et aux prisonniers.

Etienne Tissot fait distribuer à ces derniers, à perpétuité, le jour de saint Étienne, une aumône en argent pour les aider dans leurs plus pressants besoins.

Léonard Lacroix, François Chavassieu et Martial de la Garde, prédicateur du roi, assurent à leurs dons une disposition semblable.

Jean-Simon de Beaurepaire songe aux infirmités des détenus; il leur fait donner des bouillons et des remèdes.

Enfin, Jeanne Guigoud, veuve du notaire Guérin, songe au froid qu'ils doivent endurer chaque hiver, et leur fait distribuer des couvertures.

Ici s'est arrêtée la plume du secrétaire, mais la charité ne s'est pas arrêtée avec elle. Elle a poursuivi sa route; que lui importait à elle que son nom fût inscrit, pourvu que ses dons parvinssent à leur adresse?